

Compte-rendu du conseil municipal de Saint-Martin-en-Vercors

Séance du 07 janvier 2021

Présents : Andrée Séquier, Lionel Dusserre, Jean-Christophe Dye, Jean Vignon, Philippe Desfeux, Sandrine Bellier-Benistand, Anaïs Idelon, Jean-Marie Guillet, Patricia Mottin

Excusé ayant donné pouvoir : Lucie Valentin

Présentation de l'agent technique recruté pour le remplacement de l'agent ayant pris une disponibilité de deux ans.

Délibérations du conseil

→ Madame le Maire propose au conseil municipal de délibérer pour la mise en place d'une taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles. L'instauration de cette taxe avait été évoqué lors du conseil municipal du 05 novembre 2020.

Cette taxe nationale permettra à la commune une restitution d'une part de la plus-value engendrée par le fait de rendre des terrains constructibles.

Voté à l'unanimité.

→ Renouvellement pour un an du bail précaire du local commercial situé sous l'hôtel du Vercors à Marjorie PUEL aux mêmes conditions.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire propose au conseil municipal le vote d'une délibération autorisant le Maire à recruter des agents contractuels pour le remplacement des agents titulaires momentanément indisponibles.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire informe le conseil de la nécessité de délibérer afin de prolonger l'adhésion au service de Conseil en Energie du SDED jusqu'au 31 décembre 2021. La commune adhère à ce programme d'aides financières aux petits travaux d'économies d'énergies depuis 2018.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire informe le conseil que la commune doit désigner un agent chargé d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Le Centre de Gestion de la Drôme assurant ce type de mission depuis plusieurs années, Madame le Maire propose au conseil de signer une convention avec le CDG26 pour la mission d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Voté à l'unanimité.

Décisions du conseil

→ Madame le Maire informe le conseil que la mairie a reçu une demande de transfert d'école en cours d'année scolaire d'un enfant actuellement scolarisé à Rencurel mais dont les parents souhaiteraient qu'ils puissent intégrer l'école de Saint-Martin. Le Maire de Rencurel ayant donné son accord, la commission école est favorable pour que l'enfant rejoigne l'école.

Le conseil approuve cette demande donc cet enfant fera sa rentrée en CM2 après les vacances de février 2021.

→ Madame le Maire informe le conseil que la société Fibois et le département de la Drôme ont fait une demande en mairie pour l'aménagement de l'espace de stockage existant des bois ronds aux Vialarets. La commune ne souhaite pas financer ces travaux. Ce dossier sera revu avec l'ONF.

Questions diverses

→ Madame le Maire informe le conseil que le projet de modification n°2 du PLU n'est pas encore validé car suite à la délibération d'approbation de ce projet, la préfecture doit rendre un avis favorable à celui-ci. La municipalité attend donc le retour du service de la Direction Départementale des Territoires pour entériner ce projet.

→ Le 1^{er} adjoint informe le conseil qu'il a croisé les gérants de l'Hôtel du Vercors et ceux-ci l'ont informé que l'Hôtel était fermé et que leur situation est pour le moment stable grâce aux aides de l'état.

→ Madame le Maire informe le conseil qu'un local du rez-de-chaussée de l'espace santé se libère au 1^{er} février 2021. Les autres praticiens avaient émis plusieurs fois le souhait de transformer ce local en salle d'attente, actuellement elle se situe dans le hall. Le conseil municipal après en avoir débattu va proposer en premier lieu à ces praticiens la location de ce local.

Tour de table

Lionel Dusserre informe le conseil que des travaux d'aménagement de la plateforme de tri sélectif des Moreaux seront à prévoir au printemps car le terrain aux abords des conteneurs est boueux en cas d'intempéries.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 4 février 2021 à 20h30

Secrétaire de séance : Lionel Dusserre